

Encadrement du lobbying – Les engagements pris par les présidents des conseils régionaux

Sur les **11 présidents de régions** (têtes de liste élues) ayant pris des engagements :

Lobbying :

- **11 se sont engagés** à « rendre publics, sur le site Internet de la région, les procès-verbaux des séances plénières et des commissions, ainsi que les rapports préalables aux délibérations »
- **9 se sont engagés** à « rendre publique, par sujet, la liste des représentants d'intérêts consultés et en indiquant, dans le cas des cabinets de lobbyistes, le client ou les intérêts représentés » ; **2 y sont opposés**.
- **10 se sont engagés** à « instaurer au sein du règlement du conseil régional, ou dans un document annexe (sous la forme par exemple d'une charte de déontologie), des règles à destination des élus encadrant leurs relations avec les représentants d'intérêts (cadeaux, avantages, invitations) et rendant obligatoire la signature, par chaque élu, d'une déclaration d'intérêts rendue publique » ; **1 y est opposé**.

Confiance des citoyens

- **5 se sont engagés** à « créer une fonction de déontologue au sein du conseil régional » ; **4 y sont opposés ; 2 ne se prononcent pas (NSPP)**.
- **8 se sont engagés** à « faire intervenir ce déontologue en début de mandat devant les nouveaux élus et les agents de la région afin d'expliquer quelles sont les pratiques susceptibles d'affecter la confiance des citoyens » ; **1 y est opposé ; 2 NSPP**.
- **11 se sont engagés** à « à garantir aux électeurs une présence effective, pour vous-même et pour les conseillers régionaux de votre groupe, aux séances de travail du conseil régional ».

Détail des questions/réponses :

6. Lobby et démocratie :

L'Assemblée nationale et le Sénat ont chacun adopté en 2009 des premières règles visant à encadrer l'activité des représentants d'intérêts auprès des parlementaires. En vertu du principe de libre administration, chaque conseil régional rédige lui-même ses propres règles de fonctionnement (règlement). Ceci conduit à des pratiques de transparence extrêmement diverses d'une région à l'autre.

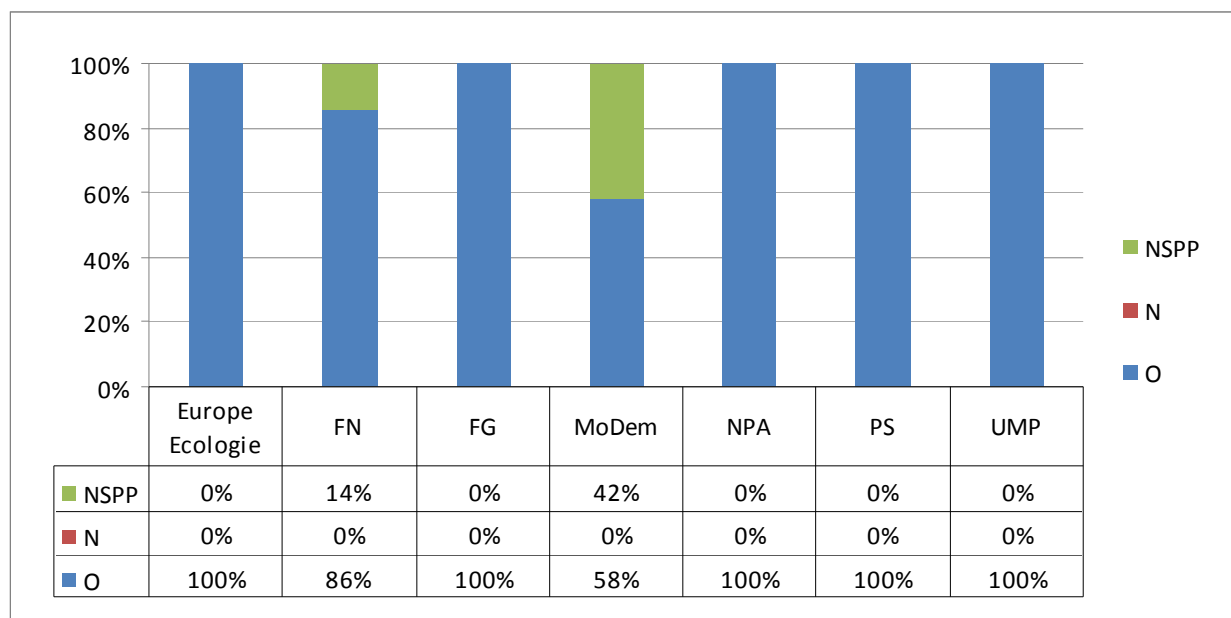
6.1 Afin de renforcer la transparence dans la prise de décision, seriez-vous d'accord pour rendre publics, sur le site Internet de la région, les procès-verbaux des séances plénières et des commissions, ainsi que les rapports préalables aux délibérations ?

67 OUI dont 11 présidents de région :

Philippe	Richert	Alsace
René	Souchon	Auvergne
Jean Paul	Bachy	Champagne Ardenne
François	Bonneau	Centre
Alain	Le Vern	Haute Normandie
Marie Guite	Dufay	Franche Comté
François	Patriat	Bourgogne
Jean-Paul	Huchon	Ile de France
Daniel	Percheron	Nord Pas de Calais
Claude	Gewerc	Picardie
Jean jacques	Queranne	Rhône Alpes

1 OUI/NON : oui pour les délibérations, non pour les rapports préalables (Danielle Jeanne, Modem)

7 NE SE PRONONCE PAS (NSPP)



6.2 Afin de rendre plus transparentes les modalités de la prise de décision, seriez-vous prêts à rendre publique, par sujet, la liste des représentants d'intérêts consultés et en indiquant, dans le cas des cabinets de lobbyistes, le client ou les intérêts représentés ?

67 OUI dont 9 présidents de région :

Philippe	Richert	Alsace
René	Souchon	Auvergne
Jean Paul	Bachy	Champagne Ardenne
François	Bonneau	Centre
Alain	Le Vern	Haute Normandie
Marie Guite	Dufay	Franche Comté
Jean-Paul	Huchon	Ile de France
Claude	Gewerc	Picardie
Jean jacques	Queranne	Rhône Alpes

2 NON dont 2 présidents de région

François	Patriat	Bourgogne
Daniel	Percheron	Nord Pas de Calais

Commentaire :

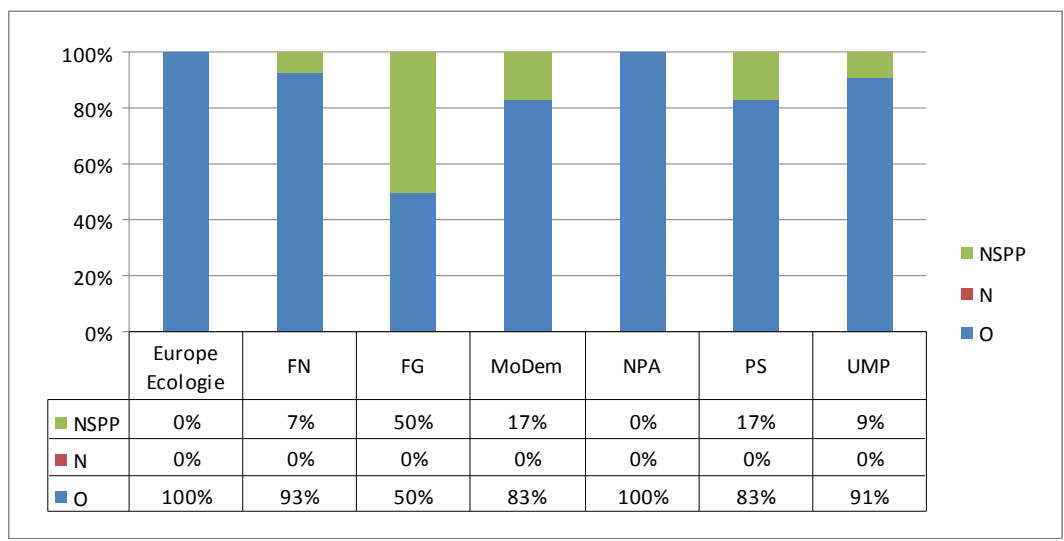
Daniel Percheron (Nord-Pas-de-Calais) :

Commentaires :

Consulter et écouter, ne veut pas forcément dire entendre voir être complaisant.
 Le risque d'amalgame en la matière est réel.
 Pour travailler et élaborer des politiques publiques, il faut que les partenaires puissent travailler dans la confiance, parfois dans la discrétion notamment pour obtenir des décisions consensuelles et conformes à l'intérêt général.
 Cela étant peu de cabinets de lobbyistes sollicitent les régions, en revanche les intérêts liés au localisme ne sont pas absents de certaines décisions obtenues.

François Patriat : La mise en oeuvre d'une telle procédure est difficilement réalisable avec les moyens humains dont nous disposons.

7 NE SE PRONONCE PAS (NSPP)



6.3 Seriez-vous par ailleurs d'accord pour instaurer au sein du règlement du conseil régional, ou dans un document annexe (sous la forme par exemple d'une charte de déontologie), des règles à destination des élus encadrant leurs relations avec les représentants d'intérêts (cadeaux, avantages, invitations) et rendant obligatoire la signature, par chaque élu, d'une déclaration d'intérêts rendue publique ?

70 OUI dont 10 présidents de région :

Philippe	Richert	Alsace
René	Souchon	Auvergne
Jean Paul	Bachy	Champagne

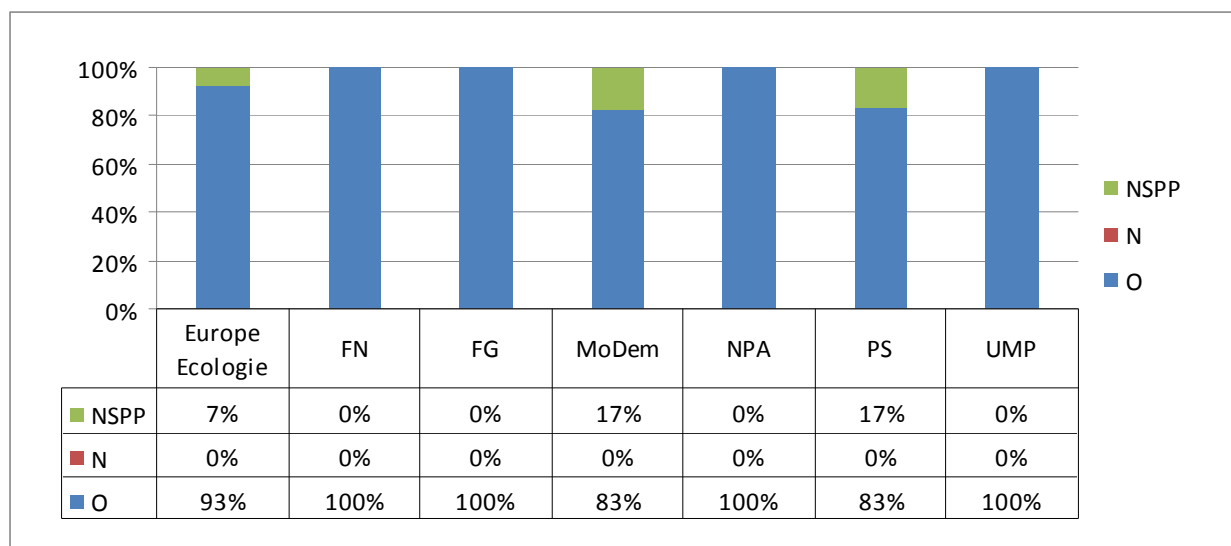
		Ardenne
François	Bonneau	Centre
Alain	Le Vern	Haute Normandie
Marie Guite	Dufay	Franche Comté
Jean-Paul	Huchon	Ile de France
Daniel	Percheron	Nord Pas de Calais
Claude	Gewerc	Picardie
Jean jacques	Queranne	Rhône Alpes

1 NON dont 1 président

François	Patriat	Bourgogne
----------	---------	-----------

François Patriat (PS) : Une telle déclaration me semble inefficace pour régler une question qui relève de l'éthique personnelle propre à chaque élu.

5 NE SE PRONONCE PAS (NSPP)



7. Confiance des citoyens :

La transparence est une clé de la confiance. La confiance est nécessaire à la vie commune et à la préparation des grands changements des années à venir.

7.1. La fonction de déontologue se développe dans le monde de l'entreprise. Le rôle du déontologue est notamment d'apporter un éclairage pratique sur les règles applicables à une organisation. Si vous étiez élu(e), seriez-vous d'accord pour créer une fonction de déontologue au sein du conseil régional ?

38 OUI dont 5 présidents

Philippe	Richert	Alsace
René	Souchon	Auvergne
Jean Paul	Bachy	Champagne Ardenne
Alain	Le Vern	Haute Normandie
Marie Guite	Dufay	Franche Comté
François	Patriat	Bourgogne
Jean-Paul	Huchon	Ile de France
Claude	Gewerc	Picardie
Jean jacques	Queranne	Rhône Alpes

23 NON dont 4 présidents

Jean Paul	Bachy	Champagne Ardenne
Alain	Le Vern	Haute Normandie
François	Patriat	Bourgogne
Jean jacques	Queranne	Rhône Alpes

Commentaires :

Jean-Jack Queyranne (PS) : Il faut s'en tenir à la connaissance de la loi et au contrôle de légalité. De plus, je rappelle l'existence au sein de la Région Rhône-Alpes de l'inspection générale des services et du comité d'évaluation ainsi que de nombreuses procédures d'évaluation des politiques publiques qui font l'objet de présentations devant l'Assemblée Régionale.

Jean-Paul Bachy (PS) : Qui contrôle la déontologie des « déontologues » ? Comment devient-on « déontologue » ? Qui les paye ? Comment les forme-t-on ?

Alain Le Vern (PS) : Il est inutile de créer une telle structure si les services Ressources Humaines et juridiques remplissent leurs rôles. Cela ne ferait qu'ajouter un coût supplémentaire à la collectivité pour une efficacité encore peu démontrée.

14 NE SE PRONONCE PAS dont 2 présidents

François	Bonneau	Centre
Daniel	Percheron	Nord Pas de Calais

Commentaires :

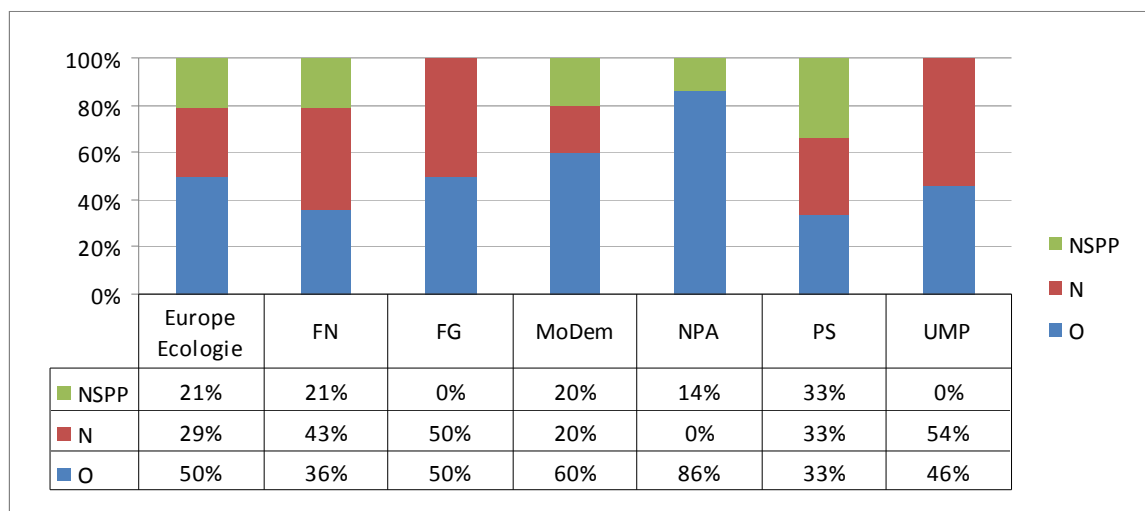
Daniel Percheron (PS) :

Commentaires :

Les missions de contrôle interne existent déjà au sein de l'administration régionale et notamment une inspection générale. Cette mission pourrait être élargie.

François Bonneau (PS) : Il m'apparaît préférable que ces règles soient partagées transversalement par l'ensemble des services et appropriées au cours des séminaires associant les différentes directions qui se tiennent de façon régulière. Le service juridique a compétence pour informer et mettre en garde sur la régularité des procédures.

François Patriat : Cela ne me semble pas répondre à une attente des Bourguignons.



7.1.2 Le cas échant, le faire intervenir en début de mandat devant les nouveaux élus et les agents de la région afin d'expliquer quelles sont les pratiques susceptibles d'affecter la confiance des citoyens (par exemple, la notion de conflit d'intérêt) ?

48 OUI dont 8 présidents de régions

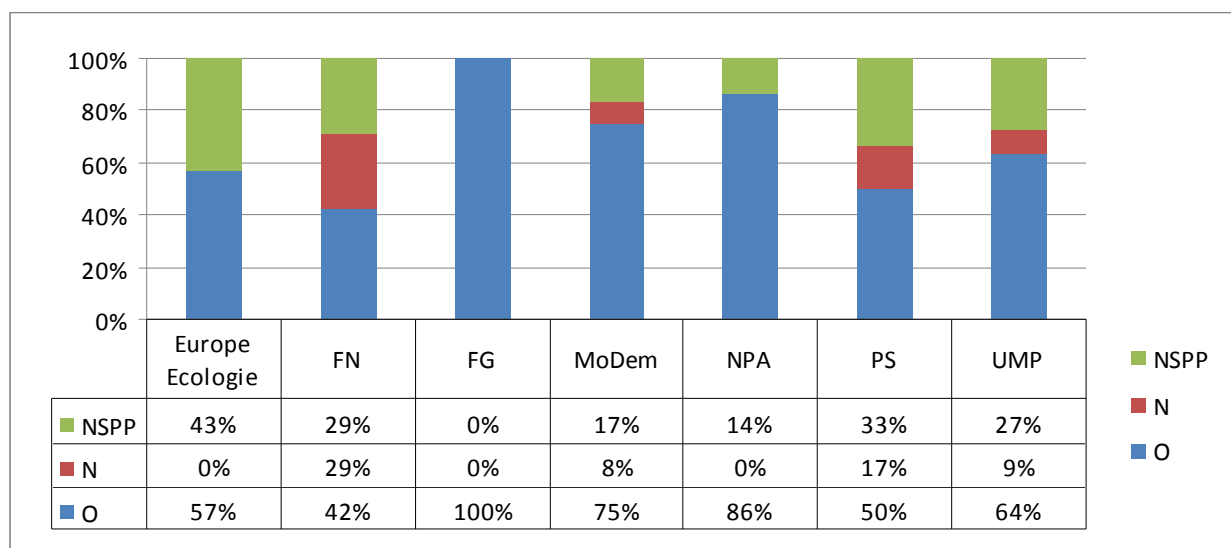
Philippe	Richert	Alsace
René	Souchon	Auvergne
Jean Paul	Bachy	Champagne Ardenne
Marie Guite	Dufay	Franche Comté
François	Patriat	Bourgogne
Jean-Paul	Huchon	Ile de France
Daniel	Percheron	Nord Pas de Calais
Claude	Gewerc	Picardie

8 NON dont 1 président

Alain	Le Vern	Haute Normandie
-------	---------	-----------------

19 NE SE PRONONCE PAS dont 2 présidents

François	Bonneau	Centre
Jean jacques	Queranne	Rhône Alpes



7.2 Les électeurs acceptent de moins en moins de remettre leur confiance à un représentant qui s'avère ensuite peu présent dans les délibérations, commissions et séances, publiques ou non. Si vous êtes élu(e), vous engagez-vous à garantir aux électeurs une présence effective, pour vous-même et pour les conseillers régionaux de votre groupe, aux séances de travail du conseil régional ? Comment ?

70 OUI dont 11 présidents de régions

Philippe	Richert	Alsace
René	Souchon	Auvergne
Jean Paul	Bachy	Champagne Ardenne
François	Bonneau	Centre
Alain	Le Vern	Haute Normandie
Marie Guite	Dufay	Franche Comté
François	Patriat	Bourgogne
Jean-Paul	Huchon	Ile de France
Daniel	Percheron	Nord Pas de Calais
Claude	Gewerc	Picardie
Jean jacques	Queranne	Rhône Alpes

2 NON

3 NE SE PRONONCE PAS

